

La première mort des Ecoles normales par Marcel Guerret

Présentation Jean-Paul Damaggio

Il m'arriva d'écrire un livre sur l'Ecole normale de Montauban alliant histoire et souvenirs.

C'est bien après que j'ai découvert cet article de Marcel Guerret témoignant en 1940 de la première mort de l'institution.

Cet assassinat des Ecoles normales témoigne plus que tout autre fait de ce que fut le Pétainisme : non pas une façon de faire avaler la défaite mais la mise en place d'une politique rêvée depuis longtemps par Pétain et ses soutiens.

Les autorités allemandes n'ont sans doute jamais demandé que la première mesure phare de Vichy soit cette suppression des E.N. Elle appartient toute entière au fascisme français. Et comme l'explique Marcel Guerret elle se réalise au nom d'une valeur typique de la vraie république, l'égalité ! Méthode classique du fascisme qui juge utile de s'appuyer sur des idées de gauche pour assassiner la gauche !

Marcel Guerret, professeur à l'Ecole normale de Montauban, et député socialiste a accepté de voter les pleins pouvoirs à Pétain, il soutient le régime car il ne voit pas d'autre issue à la défaite. Son article est un modèle du genre.

1) « La disparition n'a pas suscité grande émotion » : mais quand un grand défenseur de l'E.N. comme lui, explique qu'il fallait en passer par là, comment ensuite espérer une manifestation à un moment déjà où toute manifestation est devenue un signe de trahison nationale ?

2) Il avait une solution intermédiaire, il ose l'affirmer mais tout le reste de l'article devient une justification de la mesure (à part la présentation historique) car le moment « n'est plus aux discussions ». En effet les discussions c'est fini !

3) L'heure est à « la réconciliation et l'unité nationale ». Car l'E.N. fut un instrument de division ? Vichy assassine la nation française au nom de son redressement ! Toujours ce même renversement de la réalité. Car la nation française comme toute nation est par définition un lieu de divisions, d'affrontements que la démocratie doit organiser, réguler et en assurer l'expression libre. Il ne s'agissait pas de redresser la France mais

d'en mater une partie au nom de l'autre ! Et quand on veut détruire une partie d'une nation on détruit la dite nation. Une fois encore c'est du pétainisme et non l'effet d'une obligation allemande.

4) Il présente tout de même une histoire à la gloire de l'E.N. qu'il était utile de rappeler. Avec au début de l'opération Guizot car la République ne fut la seule à s'occuper d'éducation.

5) « Pour moi qui ai quitté à regret celle où j'ai pendant vingt ans donné le meilleur de ma pensée... » car en effet Marcel Guerret a non seulement été contraint de quitter l'Ecole normale mais il n'a pas pu comme les Normaliens rester au lycée de Montauban pour y poursuivre son métier. Nous lisons dans le Midi socialiste :

« Montauban 18 décembre 1941

Nous apprenons avec plaisir que notre ami Marcel Guerret député du Tarn et Garonne vient d'être nommé par décision ministérielle professeur de Sciences dans une Ecole normale primaire supérieure de la ville de Lyon. Nos félicitations à notre ami et bonne réussite dans son nouveau poste. L. Cassé

Et le « Midi » que Guerret honora de sa collaboration joint ses compliments et vœux à ceux des socialistes de Tan et Garonne. »

Encore cette hypocrisie institutionnalisée qui présente comme un plaisir ce qui n'est que le « bon plaisir » du gouvernement ! Guerret va tellement quitter Montauban avec plaisir qu'il y reviendra dès qu'il le pourra (en 1942) et sa nomination n'est pas dans une Ecole normale mais au Lycée. Il n'était pas que simple professeur dans le département mais totalement impliqué dans toute la vie sociale ce qui lui a permis de devenir le premier député socialiste du département en 1936.

J'ajoute à la fin des éléments de biographie.

6) Mais comment le Midi socialiste a-t-il pu passer aux ordres de Vichy pendant toute l'occupation ? Pendant longtemps j'ai su que ça avait été le cas de La Dépêche mais sans connaître le sort du quotidien des socialistes. En réalité, la Dépêche est devenue propriétaire du Midi ! Ce qui n'excuse pas le correspondant L. Cassé qui en est resté le correspondant local (je ne sais si des journalistes ont quitté le journal pendant la guerre).

Jean-Paul Damaggio

9 novembre 1940 Le Midi socialiste

Quelques fleurs sur une tombe

Les Ecoles normales sont supprimées, et leur disparition n'a pas suscité grande émotion. La mesure n'est pas de celles qui peuvent retenir l'attention dans les difficultés dramatiques où se débat notre Pays.

Elles méritent cependant quelques paroles d'adieu.

Eût-il été possible, sans les supprimer, d'en modifier les programmes, les méthodes et l'esprit pour les adapter au Monde nouveau qui commence et au rôle de premier plan que l'Instituteur doit y tenir demain ?

Moi qui les connais bien et qui les aime, je le crois encore en toute sincérité.

Mais le moment n'est plus aux discussions. Le gouvernement a posé en principe qu'en matière d'enseignement public tous les jeunes Français doivent recevoir la même culture générale dans les mêmes établissements, sous la direction des mêmes professeurs. Les jeunes instituteurs ne sauraient faire exception à cette règle considérée comme base essentielle de la réconciliation et de l'unité nationales.

La suppression des Ecoles normales s'impose alors contre tout argument pédagogique ou sentimental, et c'est pourquoi elle est acceptée loyalement de l'Université groupée tout entière derrière le gouvernement qui assume la tâche difficile du redressement français.

*

Me sera-t-il permis toutefois de demander qu'on ne soit pas trop ingrat envers ces écoles qui ont été étroitement associées à tous les progrès de l'enseignement populaire public depuis un siècle ?

Car elles sont aujourd'hui plus que centenaires et de beaucoup les aînés de ces innombrables écoles publiques de nos villes et villages de France à qui elles ont inlassablement fourni des centaines de milliers de maîtres et de maitresses dévoués.

La première, celle du Bas-Rhin, si je ne me trompe, date de 1810 en pleine gloire impériale, mais c'est Guizot, ministre de la Monarchie de Juillet, qui en fut le véritable fondateur. La loi du 28 juillet 1833 dont il fut l'instigateur stipule, en effet, dans son article 11 que « tout département sera tenu d'entretenir une école normale primaire, soit par lui-même, soit en réunissant un ou plusieurs départements ». Grâce à cette loi, il existait déjà en France à l'avènement de la III^e République, 77 Ecoles normales d'instituteurs et 11 Ecoles normales d'institutrices. Par la

suite, l'histoire des Ecoles normales, n'est qu'un chapitre, le premier, de cette vaste création d'une Ecole primaire nationale, création que domine le double effort de Paul Bert et de Jules Ferry.

« Il ne peut y avoir de véritable enseignement public, écrivait Jules Ferry, là où il n'y a pas une formation spéciale des instituteurs. Que vaudraient les directives les plus sages et les programmes les plus savamment conçus s'ils ne sont pas appliqués par des maîtres instruits dont l'esprit et la conscience animent et dominent la plus difficile des tâches ?... »

En 1872 s'ouvre, à Auteuil, l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine. Un an plus tard est créée l'Ecole normale d'institutrices de la rue Poullotier qui est bientôt après transférée boulevard des Batignolles.

Le 9 août 1879, une loi oblige chaque département à créer et à entretenir un Ecole normale, « tant pour les institutrices que pour les instituteurs ». Le nombre des écoles en est doublé. Des installations modernes s'édifient en nombre de villes, avec bibliothèques, laboratoires, salles de gymnastique, jardins et partout l'Ecole annexe commence à remplir son rôle d'initiatrice aux bonnes méthodes d'enseignement.

La création se complète d'ailleurs d'une véritable renaissance des études, les langues étrangères prennent place dans les programmes avec l'agriculture et l'enseignement ménager.

Les Ecoles normales primaires supérieures de Fontenay (1880) et de Saint-Claud (1882) viennent prolonger et couronner cette réforme intellectuelle des écoles normales en ouvrant largement aux futurs professeurs l'accès à une solide culture que leur donnent, enthousiastes, des maîtres choisis parmi les plus éminents de l'Enseignement supérieur.

Ainsi, en 1882, lorsque viennent en discussion devant le Parlement les grandes lois organiques qui deviendront la charte de l'Enseignement populaire, les Ecoles normales sont prêtes, dans toute la France, à assumer la formation des nouveaux maîtres nécessaires à la grande œuvre éducatrice dont la France meurtrie de 1870 avait fait une des bases de son relèvement.

*

Un monde commence en France où elles ne seront plus.

Pour moi qui ai quitté à regret celle où j'ai pendant vingt ans donné le meilleur de ma pensée, et qui n'aurai pas la joie d'y finir ma carrière, je ne peux m'empêcher d'évaluer en ce triste automne les hautes figures d'un passé encore si près de nous ; tous ceux philosophes, savants, professeurs, hommes politiques qui depuis un siècle ont mis une foi ardente et pure au service de l'éducation populaire et dont l'idéal guida mon père, maître d'école d'un humble village forérien et enthousiasma ma jeunesse studieuse !

MARCEL GUERRET. Député du Tarn et-Garonne

Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940 (Jean Jolly)

Né le 30 août 1887 à Savoyeux (Haute-Saône).

Député du Tarn-et-Garonne de 1936 à 1942.

Instituteur, il devint à 24 ans professeur à l'Ecole normale de Montbrison ; il fut nommé ensuite à Montauban où il enseigna les mathématiques et les sciences de 1920 à 1936.

Elu conseiller municipal de Montauban, il devint premier adjoint au maire et, en 1936, il se présenta aux élections dans l'arrondissement de Castelsarrasin, sous l'étiquette socialiste.

Il fut élu au second tour par 7.409 voix contre 4.263 à M. Souverain.

A la Chambre des députés, il fut membre de la commission de l'enseignement et des beaux-arts, de la commission de la législation civile et criminelle et de la commission du suffrage universel.

Il intervint à maintes reprises sous forme de propositions de résolution, d'avis et de rapports sur le problème des loyers, tant en ce qui concerne les immeubles ou locaux à usage commercial ou industriel que ceux d'habitation, et sur celui de l'école primaire.

Nommé pendant la guerre professeur dans un lycée de Lyon, il aida les socialistes autrichiens réfugiés.

Le 10 juillet 1940, il émit un vote favorable au maréchal Pétain.

Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958 (La documentation française)

Né le 30 août 1887 à Savoyeux (Haute-Saône)

Décédé le 22 juin 1958 à Montauban (Tarn-et-Garonne)

Député du Tarn-et-Garonne de 1936 à 1942

(voir première partie de la biographie dans le dictionnaire des parlementaires français 1889-1940, tome V, p. 1902)

Pendant la guerre, Marcel Guerret est nommé professeur de physique dans un lycée à Lyon, puis, à partir de septembre 1942 au lycée de Montauban.

Il prend une part active à la Résistance dans le Tarn-et-Garonne. animateur de « Libération » pour la Zone Sud, il travaille avec succès au rapprochement de ce mouvement avec le mouvement « Combat ». Ceci lui vaudra, le 19 juin 1945, d'être relevé par le Jury d'honneur de l'inéligibilité qui le frappait en raison de son vote du 10 juillet 1940.

Marcel Guerret est néanmoins exclu de la SFIO à la Libération. Il abandonne alors la politique pour se consacrer à des activités culturelles, notamment la géologie et la préhistoire. Nommé conservateur du Musée d'histoire naturelle de Montauban, il en assure la rénovation. Il termine sa carrière d'enseignant à la vice-présidence de l'académie de Montauban en 1953.

Il meurt à Montauban, le 22 janvier 1958, à l'âge de 70 ans. Il était, depuis 1947, chevalier de la Légion d'honneur.